

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 359 Personnel indigène.

n° 359

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

2 mai 1943

Numéro JO

n° 10 du 15/05/1943

Date du numéro

15 mai 1943

### TEXTE INTÉGRAL

DARAR IGUE, Issa Horriner Rer Hared Djébiyé, planton auxiliaire est effecté au gardiennage du Camp civil de l'Arta et au salaire de 12 Frs par jour. Il sera placé sous l'autorité directe du Commandant de Cercle de Dikhil qui assurera notamment le paiement de sa solde.